

COMPRENDRE LE SYSTÈME DE SANTÉ AU QUÉBEC



Guide pour les personnes immigrantes

Le document est inspiré des travaux et du document du CJE Beauce-Sud :

Le système de santé au Québec



INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ

➤ LA CARTE RAMQ : Le Régime d'Assurance Maladie du Québec

Les personnes admissibles et inscrites au régime peuvent bénéficier de divers services de santé couverts. Les personnes non admissibles peuvent avoir accès à ces soins, mais elles doivent payer pour les obtenir.

Ce que couvre le régime d'assurance maladie:

- Consultation avec un·e médecin ou un·e spécialiste de la santé
- Certains frais dentaires pour les 10 ans et moins

L'assurance médicaments :

Les personnes qui séjournent temporairement au Québec ne sont pas admissibles au régime public d'assurance médicaments. Elle est accessible pour les résident·e·s permanent·e·s et pour certains résident·e·s temporaires.

Les possibilités de vous inscrire ou de renouveler votre carte :

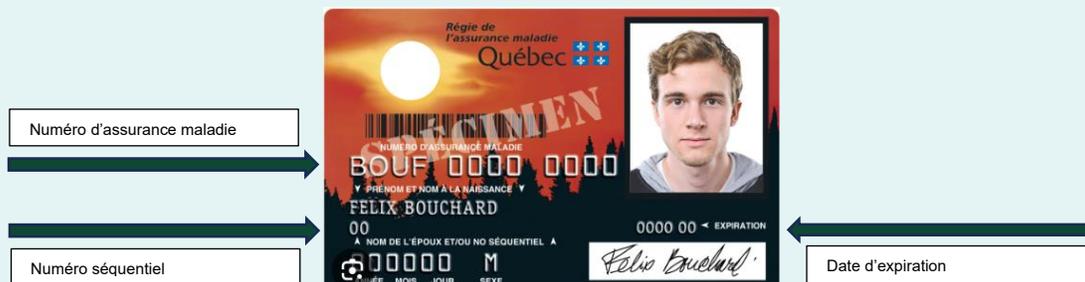
- Avec un nouveau permis admissible;
- Avec votre résidence permanente;
- Si vous avez un statut implicite.

Si vous êtes un·e demandeur·euse d'asile, vous n'êtes pas admissible à l'assurance maladie du Québec, mais vous pouvez bénéficier de la couverture du Programme fédéral de santé intérimaire. (Voir page 14)

Pour s'inscrire au régime d'assurance maladie ou pour plus d'informations:

<https://www.ramq.gouv.qc.ca>

Exemple d'une carte d'assurance maladie du Québec.



➤ LE DÉLAI DE CARENCE :

Les personnes qui font une demande de carte de RAMQ seront soumises au délai de carence de deux à trois mois avant d'être admissibles au régime d'assurance maladie du Québec. Elles devront payer les services de santé qu'elles reçoivent durant cette période ou se procurer une assurance privée.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a toutefois instauré une mesure d'exception qui prévoit que les personnes soumises au délai de carence peuvent bénéficier des services médicaux assurés par le régime lors de situations particulières.

Situations particulières :

Certains services de santé peuvent être rendus gratuitement à une personne soumise au délai de carence.

Il s'agit des services :

- Nécessaires aux victimes de violence conjugale ou familiale ou d'une agression sexuelle ;
- Liés à la grossesse, à l'accouchement ou à l'interruption de grossesse ;
- Nécessaires aux personnes aux prises avec des problèmes de santé de nature infectieuse ayant une incidence sur la santé publique.

Preuve qu'une personne est soumise au délai de carence

- En l'absence de carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ), pour bénéficier de la gratuité des services, la personne présentant une des situations particulières nommées précédemment doit présenter une lettre de la RAMQ. Cette lettre doit comporter le numéro d'assurance maladie, confirmer la date à compter de laquelle elle sera admissible au régime et la période durant laquelle elle est soumise au délai de carence.
- Si elle ne présente pas cette lettre, elle doit payer elle-même les honoraires pour les services professionnels reçus, et ce, même s'il s'agit d'une situation d'urgence. Le·la professionnel·le pourra la rembourser si elle présente la lettre de la RAMQ confirmant qu'elle est dans le délai de carence.

Pour en savoir plus : [Facturation pendant le délai de carence - RAMQ](#)

Le délai de carence est une période d'attente d'une durée de deux à trois mois, durant laquelle la personne soumise à ce délai n'est pas admissible au régime d'assurance maladie du Québec.

CARTE D'HÔPITAL

La carte d'hôpital comporte votre prénom, votre nom, votre adresse, votre date de naissance, votre numéro de dossier de l'hôpital et votre numéro de carte d'assurance maladie.

- Elle permet aux professionnel·le·s de la santé d'accéder à votre dossier de santé plus rapidement ;
- Elle s'obtient sur place lors de la première visite à l'hôpital et vous devez l'apporter à chaque visite ;
- Chaque hôpital produit sa propre carte, différente de celles des autres hôpitaux.

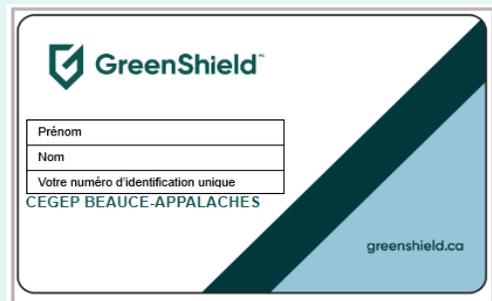


Prenez note que la carte d'hôpital n'est pas une assurance santé et ne remplace pas la carte d'assurance maladie.

LA CARTE GSC: Green Shield Canada

En vertu de la loi québécoise, les étudiant·e·s provenant de pays étrangers doivent obligatoirement détenir une assurance maladie et hospitalisation valide durant toute la durée de leur séjour au Canada.

Au Cégep Beauce-Appalaches, toutes les **personnes provenant de l'étranger** sont **automatiquement couvertes** par le régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation du Cégep offert par **Green Shield Canada**.



Cette assurance est obligatoire. Aucune assurance personnelle ne peut la remplacer.

Les étudiant·e·s provenant de pays avec lesquels le gouvernement du Québec a signé des ententes de réciprocité en matière de sécurité sociale (Belgique, Danemark, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal, Roumanie, Serbie et Suède) peuvent être exempté·e·s. Ces étudiant·e·s doivent alors faire des démarches avant le départ de leur pays d'origine et une fois arrivés au Québec.

PRISE D'EFFET DE L'ASSURANCE

Pour les personnes nouvellement inscrites, la prise d'effet de l'assurance est à l'arrivée au Québec ou à compter des dates suivantes:

- Session Automne : 1^{er} août
- Session Hiver : 1^{er} janvier

Si vous prévoyez arriver au Québec avant les dates citées ci-haut, **il est de votre responsabilité de vous assurer d'être couvert·e par une assurance jusqu'à ce que la couverture du Cégep Beauce-Appalaches prenne effet.**

COÛT DE L'ASSURANCE

Les frais d'assurance maladie et hospitalisation vous seront facturés selon votre situation:

- Couverture pour les étudiant·e·s provenant d'un pays avec lesquels le gouvernement du Québec a signé des ententes de réciprocité:
Coût pour la session d'automne (1^{er} août au 31 décembre) : 450\$
Coût pour la session d'automne (1^{er} janvier au 31 mai) : 450\$
- Couverture pour les étudiant·e·s qui étaient couvert·e·s par la RAMQ et qui sont en attente de renouvellement de leur carte :
Coût par mois : 90\$
- Couverture pour les étudiant·e·s provenant d'un pays avec lesquels le gouvernement du Québec n'a pas signé des ententes de réciprocité :
Coût par année (1^{er} août au 31 juillet) : 1080\$
Coût pour la session d'hiver (1^{er} janvier au 31 juillet) : 630\$

Il est **OBLIGATOIRE** d'effectuer le paiement des frais d'assurance **AVANT** le début de chaque session ou **AVANT** le début de la session d'automne pour les étudiant·e·s qui doivent payer pour l'année. **Prendre note que l'accès au portail étudiant peut se voir bloqué si les frais ne sont pas payés dans les délais prescrits.**

Prendre note que la couverture d'assurance est individuelle et n'inclut pas les personnes à charge. Si vous êtes accompagné par un ou des membres de votre famille, ceux-ci doivent aussi avoir une couverture d'assurance adéquate pour toute la durée de leur séjour au Canada.

ENTENTE DE PAIEMENT AVEC CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTÉ

Le Cégep Beauce-Appalaches a établi des ententes de paiement avec divers établissements de soins de santé. Grâce à ces ententes, les étudiant·e·s peuvent accéder à des services de soins de santé sans avoir à régler de frais lors de leur visite. La facture est directement envoyée à GreenShield.

- **Hôpital Saint-Georges**
- **CLSC (Centre local de services communautaires) de Saint-Georges**
- **CLSC (Centre local de services communautaires) de Sainte-Marie**

Lorsque vous vous présentez dans l'un de ces établissements, il est essentiel d'informer l'agent ou l'agent(e) que vous êtes assuré·e auprès de la compagnie d'assurance GreenShield et que vous faites partie de la liste des personnes admissibles du Cégep Beauce-Appalaches. Si vous omettez de préciser cette information, il se pourrait que vous soyez amené·e à régler les frais demandés par l'hôpital.

Inscrivez-vous à la plateforme en ligne : [GreenShield](#)
Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : [GreenShieldplus](#)

Plan Major – Assurance complémentaire

Par l'entremise de votre association étudiante, vous êtes automatiquement inscrit·e à un régime d'assurance collective complémentaire. Vous disposez d'une couverture de soins de santé complémentaires, de soins dentaires, d'une assurance accident, d'une assurance voyage et d'une assistance animaux domestiques.

Si vous ne souhaitez pas bénéficier de ces avantages, vous avez la possibilité de vous retirer du régime pendant la période de désistement et de modifications de la couverture.

Pour plus d'informations :

[Association générale étudiante du Cégep de Beauce-Appalaches \(AGECBA\) - FR - Plan Major](#)

Plan Major – Programme d'aide aux étudiant·e·s

Pour que vous puissiez bénéficier du Programme d'aide aux étudiant·e·s un montant de 6,00\$ sera perçu lors de votre inscription. Le programme d'aide aux étudiant·e·s est obligatoire pour toutes les personnes inscrites au Cégep.

Voici les services offerts par le programme d'aide aux étudiant·e·s. Pour plus d'information : [PAE - Plan Major](#)

- Intervention de soutien (8 consultations / année académique)
- Centre de gestion de crise (Aucune limite)
- Services de soutien juridique (60 min / problématique / année académique)
- Services d'organisation budgétaire (60 min / problématique / année académique)
- Services de soutien en nutrition (60 min / problématique / année académique)
- Conseils en orientation (60 min / problématique / année académique)
- Plateforme de contenu (aucune limite)

Ligne d'aide d'urgence :

Contactez la ligne d'aide direct au 1 855-636-6846 pour une assistance immédiate en cas d'urgence. L'ambassadeur de soins vous portera assistance et vous dirigera vers les soins appropriés.

GUICHET D'ACCÈS À UN·E MÉDECIN DE FAMILLE

Le Guichet d'accès à un·e médecin de famille (GAMF) est un service gouvernemental offert gratuitement aux personnes admissibles qui n'ont pas de médecin de famille. Il permet de s'inscrire sur une liste d'attente afin d'avoir accès à un·e médecin qui accepte de nouvelles personnes.

- Vous devez faire l'inscription sur le site Internet pour chaque membre de la famille.
- **Vous devez avoir une carte d'assurance maladie pour vous inscrire au Guichet d'accès.**
- Prenez note qu'il peut y avoir un délai de plusieurs années avant que vous puissiez être suivi·e par un·e médecin de famille.

Vous pouvez cependant consulter un·e médecin même si vous n'avez pas de médecin de famille. **(La carte d'assurance maladie est obligatoire)** Vous devrez contacter le Guichet d'accès de première ligne (composez le 811 suivi du 3).

Pour s'inscrire sur cette liste : [Guichet d'accès à un médecin de famille | Gouvernement du Québec](#)

GROUPE DE MÉDECINE DE FAMILLE (GMF)

Un groupe de médecine de famille (GMF) est un regroupement de médecins de famille qui travaillent ensemble en étroite collaboration avec d'autres professionnel·le·s de la santé et des services sociaux (infirmier·ère, travailleur·euse social·e, par exemple)

- L'organisation du travail dans les GMF permet aux patient·e·s qui ont un·e médecin de famille d'avoir plus facilement accès à des soins de santé et de services sociaux.
- La personne qui consulte un·e professionnel·le de la santé dans un GMF pourra bénéficier des services médicaux de son·sa médecin de famille ou des services médicaux d'un·e autre médecin du groupe, si son·sa médecin n'est pas disponible.
- Tous les médecins membres du GMF ont accès à l'ensemble des dossiers médicaux des patient·e·s inscrit·e·s.
- Le personne pourra aussi avoir accès à des services de suivis auprès d'un·e infirmier·ère, d'un·e travailleur·euse social·e ou d'un·e autre professionnel·le de la santé du GMF, au besoin.

ACCÈS À UN·E MÉDECIN SPÉCIALISTE

L'accès à un·e médecin spécialiste est uniquement possible par l'intermédiaire d'un·e médecin généraliste ou d'un·e infirmier·ère praticien·ne spécialisé·e (IPS). Au Québec, il existe trois lignes de soins qui déterminent le niveau de spécialisation de l'intervention médicale.

Première ligne :

- Universellement accessible, elle sert à promouvoir la santé et à prévenir les maladies.
- Elle est à la fois la porte d'entrée et un lieu de diagnostic, de traitement et de réadaptation pour toute la population.
- Ces services sont offerts par les Centres de santé et services sociaux (CSSS), les organismes communautaires, les médecins et les autres intervenant·e·s en cabinet privé et, plus récemment, les centres intégrés universitaires de santé et de service sociaux (CIUSSS), par exemple.

Deuxième ligne :

- Elle soutient les services de 1^{re} ligne. Principalement obtenus par référence, les services de 2^e ligne sont offerts par les CSSS, certains organismes communautaires et tous les centres hospitaliers qui offrent des services psychiatriques, incluant les CIUSSS.
- Les services de 2^e ligne sont : évaluation, traitement spécialisé, hospitalisation, suivi intensif et soutien spécialisé.

Troisième ligne :

- En soutien au service de 1^{re} et de 2^e lignes, les services de 3^e ligne sont offerts **seulement par référence**.
- Ils s'adressent aux personnes présentant des problèmes très complexes, dont la difficulté requiert une expertise qui ne peut être offerte en 2^e ligne.

ACCÈS AUX MÉDICAMENTS

Au Québec, certains médicaments sont accessibles au public seulement par la prescription d'un·e professionnel·le, et d'autres sont en « vente libre », c'est-à-dire qu'il est possible de les acheter en pharmacie sans prescription.

- Par exemple, pour recevoir des antibiotiques, vous devez consulter un·e médecin ou un·e infirmier·ère praticien·ne spécialisé·e qui vous fera la prescription après avoir effectué une évaluation de votre condition médicale.

PHARMACIEN·NE

Un·e pharmacien·ne est un·e professionnel·le de santé spécialisé·e dans la préparation, la distribution et la vente des médicaments. Il·elle a pour rôle de conseiller les patient·e·s sur l'utilisation des médicaments, de veiller à leur bon usage et de prévenir les interactions médicamenteuses.

Dans plusieurs cas, le·la pharmacien·ne peut aider pour :

- Prolonger votre ordonnance de médicaments, ajuster ou administrer de la médication, selon le cas ;
- Prescrire une analyse ou un test de laboratoire (prise de sang);
- Prescrire certains médicaments tels que pour :
 - La diarrhée du voyageur;
 - Des nausées liées à la grossesse;
 - La contraception orale d'urgence;
 - L'infection urinaire chez la femme;
 - La conjonctivite allergique.
 - Test streptocoque

Certaines pharmacies offrent la livraison à domicile gratuitement. Vous pouvez vérifier auprès de votre pharmacie si vous n'avez pas de moyen de transport.

Obtenir les médicaments qui m'ont été prescrits dans mon pays d'origine

Étape 1 : Vous devez prendre un rendez-vous au Guichet d'accès de première ligne (GAP). Au téléphone, composez le 811, suivi du 3, pour obtenir un rendez-vous avec un·e médecin ou un·e infirmier·ère praticien·ne spécialisé·e (IPS) si vous n'avez pas de médecin de famille.

Pour les personnes qui ne possèdent pas de carte RAMQ, vous pouvez utiliser le service de télémédecine offert par GreenShied.

Étape 2 : Lors de votre rendez-vous médical, apportez avec vous, si vous les avez, les examens médicaux de votre pays d'origine qui expliquent votre condition médicale et le nom du médicament que vous preniez dans votre pays.

Le saviez-vous?

Les professionnel·le·s des services médicaux vous demanderont « Quelle est votre pharmacie? »
La plupart des gens vont préférer toujours recevoir leurs médicaments à la même pharmacie.
Vous pouvez choisir la pharmacie que vous souhaitez.
En général, les gens choisissent une pharmacie à proximité de leur domicile.

LES DIFFÉRENTS LIEUX POUR RECEVOIR DES SERVICES DE SANTÉ

➤ CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le CISSS de Chaudière-Appalaches est une organisation qui regroupe près d'une centaine d'installations réparties dans 136 municipalités incluant les villes de Lévis, de Saint-Georges, de Sainte-Marie, de Montmagny et de Thetford Mines

Le CISSS-CA regroupe, entre autres, le Centre de santé et services sociaux Chaudière-Appalaches, les CLSC de Saint-Georges, de Saint-Gédéon-de-Beauce et de La Guadeloupe, et les GMF Chaudière-Ouest, Coop santé Robert-Cliche et la Clinique Familiale de Saint-Georges.

Pour en savoir plus : www.cisssca.com/cisss

➤ CENTRE DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX CHAUDIÈRE-APPALACHES

Hôpital de Saint-Georges
1515, 17^E Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 4T8
Téléphone : 418-228-2031, poste 0

L'URGENCE (Hôpital de Saint-Georges)

Il est **important** de distinguer si le problème auquel vous faites face est urgent et doit être traité de manière prioritaire ou s'il peut être pris en charge de manière non urgente.

Étape 1 : Avant de vous présenter à l'urgence, communiquer au numéro de téléphone qui apparaît au dos de votre carte Green Shield afin les aviser 1-833-488-0277. Si vous avez une carte RAMQ, veuillez communiquer avec le 811. (Voir page 13)

Étape 2 : À votre arrivée à l'urgence, mentionner que vous faites parties des étudiant·e·s étrangers·ères admissibles provenant du cégep Beauce-Appalaches. Cette étape ne s'applique pas aux étudiant·e·s ayant la carte RAMQ.

Étape 3 : Présentez votre carte à l'agent·e de l'urgence.

Voici des exemples de problèmes urgents :

- Fortes douleurs à la poitrine
- Difficultés respiratoires sévères
- Traumatisme sévère
- Situation de crise, si votre état mental représente un danger pour vous-même ou pour autrui.

Pour plus d'informations : [Quand consulter à l'urgence | Gouvernement du Québec](#)

➤ CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC).

Les centres locaux de services communautaires sont des cliniques de proximité. Les CLSC offrent des services de santé et des services sociaux dans leurs installations, mais aussi à l'école, au travail et à domicile.

Les services offerts :

- Services de santé et services sociaux : soins infirmiers, prélèvements, vaccination, pilule du lendemain, etc.
- Services de nature préventive ou médicale à la population de son territoire, consultation médicale avec ou sans rendez-vous.
- Services de réadaptation et de réinsertion à la population du territoire.
- Activité de santé publique.

Le Cégep Beauce-Appalaches dispose d'un·e infirmier·ère (santé sexuelle) provenant du CLSC qui est présente à tous les mardi, au local : E-283. Vous pouvez également lui écrire par courriel : infirmieresg@cegepba.qc.ca

Si vous avez déjà rencontré un·e médecin ou un·e infirmier·ère praticien·ne spécialisé·e (IPS) et qu'il ou qu'elle vous a remis une prescription pour un examen médical à faire au CLSC, vous pouvez les contacter directement pour obtenir un rendez-vous.

CLSC de Saint-Georges

12523, 25^e A venue
Saint-Georges (Québec) G5Y 5N6
Téléphone : 418-228-2244

ENTENTE DE PAIEMENT AVEC LE CBA

CLSC de Sainte-Marie

775 Rue Étienne-Raymond, Sainte-Marie, QC G6E 0B9
Téléphone : (418) 387-8181

ENTENTE DE PAIEMENT AVEC LE CBA

CLSC de La Guadeloupe

437. 15^e Rue Ouest
La Guadeloupe (Québec) G0M 1G0
Téléphone : 418-459-3441

CLSC de Saint-Gédéon-de-Beauce

127, 1^{ère} Avenue Sud (4^e étage)
Saint-Gédéon-de-Beauce (Québec) G0M IT0
Téléphone : 418-582-3355

Pour voir la liste des coordonnées et des horaires des CLSC du CISSS de Chaudières-Appalaches : [CLSC - CISSS de Chaudière-Appalaches](#)

○ **LES CLINIQUES PRIVÉES**

Les cliniques privées offrent des services de soins infirmiers en clinique et à domicile. **Les coûts à payer pour les services sont assumés par l'utilisateur.** Pour les services à domicile, des frais de déplacement s'ajoutent aux frais fixes de service.

Priva Santé

9077, boulevard Lacroix
Saint-Georges (Québec) G5Y 2B4
Téléphone : 418-386-2698
<https://privasante.com>

- Services privés de soins infirmiers et de services médicaux.
- Services offerts : dépistage ITSS, vaccination, santé voyage, traitement des verrues, services infirmiers de base, soins des pieds, prélèvements, prises de sang, services pour la femme enceinte et son bébé, bilan de santé de base, problème de peau, problèmes de douleurs musculosquelettique, etc.
- Prise de rendez-vous par téléphone ou directement sur le site Internet.

Clinique Solu-Santé

1270, boulevard Dionne, bureau 221
Saint-Georges (Québec) G5Y 3V5
Téléphone : 418-313-7658

- Services offerts : vaccination pour la grippe, prises de sang, prélèvements, hyperglycémie provoquée, etc.

Clinique Santé Plus

15548, 1re A venue
Saint-Georges (Québec) G5Y 2A1
Téléphone : 418-221-7795
<https://www.clinique-santeplus.com/nous-joindre>

- Services offerts : santé voyage, vaccination, prise de sang, dépistage sanguin des allergies, soins des pieds, etc.
- Prise de rendez-vous par téléphone ou directement sur le site Internet.

Uniprix S. Drouin, A. Giroux et P. Drouin

4650, boulevard Lacroix
Saint-Georges (Québec) G5Y 7G8
Téléphone: 418-228-2003
<https://www.uniprix.com/fr/succursales/s-drouin-gagne-a-giroux-et-p-drouin-saint-georges-de-beauce>

- Soins infirmiers privés sur les lieux mêmes de la pharmacie:
- Services offerts: santé voyage, vaccination, prises de sang, soins des pieds, etc.
- Prise de rendez-vous par téléphone.

LES DIFFÉRENTS SERVICES ET LES FAÇONS D'Y ACCÉDER

LE 811 : TROIS LIGNES TÉLÉPHONIQUES POUR DES BESOINS DIFFÉRENTS

Option 1 : info-santé, pour des conseils en santé

Vous devez appeler le **811** suivi du **1**.

- Un·e infirmier·ère évalue l'état de santé de la personne concernée, par téléphone, et émet des recommandations pour des soins à la maison ou pour trouver le service qui répondra le mieux au besoin.
- Si l'appel concerne un enfant de 0 à 17 ans, la ligne prioritaire offre une réponse plus rapide. Si Info-Santé confirme que votre enfant nécessite une consultation avec un·e professionnel·le de la santé, l'appel sera transféré vers une centrale téléphonique qui vous guidera vers les bonnes ressources dans l'obtention d'un rendez-vous avec un·e professionnel·le de la santé.

Option 2 : Info-social, pour un soutien psychosocial et santé mentale

Vous devez appeler le **811** suivi du **2**.

- Un·e professionnel·le en intervention psychosociale offre des conseils pour un problème psychosocial ou un problème de santé mentale. Exemples de situation : conflit de couple, demande de suivi famille (conflit parents-enfants).
- Ouvert 24 heures par jour, 365 jours par année.

Option 3 : Guichet d'accès à la première ligne

Vous devez appeler le **811** suivi du **3**.

- Un·e infirmier·ère donne des recommandations pour des soins à la maison et au besoin, oriente la personne concernée vers un·e professionnel·le de la santé (pharmacien·ne, infirmier·ère, médecin. etc.)
- Cette ligne est réservée aux personnes qui n'ont pas de médecin de famille. (Vous devez avoir une carte d'assurance maladie valide et vous devez être inscrit·e au guichet d'accès pour un·e médecin de famille pour avoir accès au service).
- L'horaire pour les contacter est de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Prenez note que ce service est pour les gens qui ont un problème de santé ponctuel et non-urgent. **Si vous avez besoin d'un rendez-vous de façon urgente, vous devrez vous rendre à l'urgence de l'hôpital.**

PROGRAMME FÉDÉRAL DE SANTÉ INTÉRIMAIRE

Le **PFSI** est un programme qui offre une couverture limitée et temporaire des coûts liés aux soins de santé aux demandeurs d'asile et à certains autres bénéficiaires admissibles.

Pour voir la liste des fournisseurs de soins : [Communications - PFSI](#)

Pour plus d'informations sur le PFSI, vous pouvez consulter le site du gouvernement du Canada:

[Programme fédéral de santé intérimaire : Personnes admissibles - Canada.ca](#)

SERVICE URGENCE-DÉTRESSE

Le service d'**Urgence-Détresse** vise à offrir de l'aide de façon rapide aux personnes vivants des situations de crise.

Pour le **Service Urgence-Détresse** en tout temps (crise suicidaire) : **1-866-277-3553**.

SERVICE DE SOUTIEN «MA GROSSESSE»

Le service en ligne « Ma grossesse » permet aux personnes enceintes qui vivent au Québec d'accéder à l'information et aux professionnel-le-s dont elles ont besoin durant leur grossesse.

Pour obtenir un rendez-vous pour un suivi de grossesse, vous devez faire une demande de service sur le site Internet.

La demande de service « Ma grossesse » peut être remplie sur le site Internet, en une des 11 langues proposées. Un·e infirmier·ère vous contactera par téléphone dans les jours suivants pour une évaluation de vos besoins.

Pour obtenir un rendez-vous, vous devez vous inscrire sur le site internet :

[Service de soutien Ma grossesse | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

CLINIQUE COMMUNAUTAIRE L'ACC-CISSS

12165, 2^e Avenue Est
Saint-Georges (Québec) G5Y 1X6
Téléphone : 418-221-1814

- **La carte RAMQ n'est pas exigée.**
- Soutien psychologique, accompagnement et référence, démarches diverses (santé, logement, revenu, par exemple) : lundi au vendredi de 8h à 16h
- La clinique offre des soins infirmiers tous les jeudis matin de 10 h à 12 h.

Pour plus d'informations : [Bouton-CISSS-Clinique-communautaire-feuillet.pdf](#)

AIRE OUVERTE

2385, boulevard Dionne
Saint-Georges, G5Y 3X6
Adresse courriel : aireouverte.cissca@ssss.gouv.qc.ca
Téléphone : 418-221-2458, 418-228-0030, poste 31387

Les services offerts sont gratuits et se font dans le respect de tes informations personnelles. Il y a des plages horaires disponibles avec et sans rendez-vous (sur place ou en virtuel) et les services sont disponibles le jour, le soir et les fins de semaine, selon un horaire flexible et sans liste d'attente.

Soins infirmiers :

- Pour les jeunes entre **12 et 25 ans**
- Dépistage et vaccination ITSS (infection transmissible sexuellement et par le sang);
- Enseignement sur la santé sexuelle, contraception, pilule du lendemain:
- Test de grossesse et accompagnement si interruption volontaire de grossesse:
- Distribution de condoms et de matériel de consommation stérile (pour une réduction des méfaits):

Soins psychosociaux :

- Tu es préoccupé par certaines de tes pensées, par des choses que tu ressens ou par des comportements que tu as ?
- Tu as des questions sur tes habitudes de vie, ta sexualité ou tu ressens une souffrance, peu importe laquelle ?
- Tu vis un conflit familial, de la violence dans une relation amoureuse, une grossesse non désirée, un échec scolaire ou de l'intimidation ?
- Tu te questionnes sur ton identité sexuelle et de genre ou sur ta consommation d'alcool et de drogue ?
- Tu t'inquiètes de ton futur ?

Prends rendez-vous : [Réservations - - Outlook](#)

Pour plus d'informations : [Projet Aire ouverte - CISSS de Chaudière-Appalaches](#)

INFIRMIÈRE DE RUE

Lisa-Marie Rodrigue
418 228-2244, poste 31252
Cellulaire: 418-221-5231

- Dépistage et vaccination ITSS ;
- Enseignement sur la santé sexuelle, contraception, pilule du lendemain ;
- Test de grossesse et accompagnement si interruption volontaire de grossesse ;
- Distribution de condoms et de matériel de consommation stérile (pour une réduction des méfaits).

INFIRMIÈRE EN SANTÉ PRÉVENTIVE

Isabelle Turcotte
Infirmière en santé préventive 418-228-2244

Mise à jour de la vaccination, prenez note qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une prescription ou d'avoir la carte d'assurance maladie pour recevoir les vaccins qui sont compris dans la vaccination recommandée

Comment faire?

- Prenez un rendez-vous en appelant au CLSC pour y apporter votre carnet de vaccination: l'infirmier-ère prendra le temps de comparer les vaccins que vous avez déjà reçus et ceux conseillés au Québec.
- Lorsque vous irez porter votre carnet de vaccination. Vous pourrez prendre, sur place, un prochain rendez-vous pour recevoir les vaccins également.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Organismes à but non lucratif qui œuvrent principalement dans le domaine de la santé et des services sociaux.

- La plupart des organismes communautaires que la Corporative de développement communautaire (CDC) sont libres d'établir leur mission, et ils œuvrent de façon autonome et en complémentarité avec le réseau public.
- Le personnel des organismes communautaires est composé de personnes professionnelles et formées, qui respectent la confidentialité.

LA STATION COMMUNAUTAIRE :

La plateforme Web **La Station communautaire** est un outil de recherche simple et efficace permettant de trouver rapidement tous les services communautaires qui sont offerts sur le territoire de Beauce-Etchemin.



Le saviez-vous? La plupart des services offerts par les organismes communautaires sont gratuits.

RÉFÉRENCES :

- Le système de santé au Québec – CJE : <https://www.cjebeauce-sud.com/>
- RAMQ : [Accueil | Régie de l'assurance maladie du Québec \(RAMQ\) \(gouv.qc.ca\)](#)
- GreenShield Canada : [Couverture et soins de santé intégrés | GreenShield](#)
- Plan Major ; [Association générale étudiante du Cégep de Beauce-Appalaches](#)
- Guichet d'accès à un médecin : [Guichet d'accès à un médecin de famille](#)
- Groupe de médecin de famille : [Groupe de médecine de famille \(GMF\)](#)
- Espace Grand public : <https://www.monpharmacien.ca>
- CISSS de Chaudière-Appalaches : <https://www.quebec.ca/sante>
- Clinique Solu-Santé : [Clinique Solu-Santé | Saint-Georges QC | Facebook](#)
- Clinique Familiale : <https://www.lacliniquefamiliale.com>
- Clinique médicale Chaudière : <https://cliniquechaudiere.com>
- Clinique Priva Santé : <https://privasante.com>
- Clinique Santé Plus: <https://www.clinique-santeplus.com>
- Uniprix S. Drouin-Gagné, A. Giroux et P. Drouin : [S. Drouin-Gagné](#)
Liste des coordonnées et des horaires des CLSC du CISSS de Chaudière-Appalaches : <https://www.cisssca.com/nous-joindre>
- Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) Communications [Accueil - PFSI](#)
- Service de soutien Ma grossesse : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien>
- Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) Communications : [Accueil - PFSI](#)
- Clinique communautaire L'Acc&CISSS : www.aubercail.net
- Trousse d'outils pour soutenir l'intervention auprès de demandeurs d'asile.
CERDA : <https://cerda.info/trousse-doutils-pour-soutenir-lintervention>
- La station communautaire : <https://lastationcommunautaire.org>